

Procès verbal de séance 19 décembre 2018 (Convocation du 14 décembre 2018)

Présents : Dominique Brocas, Pascal Faideau, Bernard Baudinière, Danielle Lavau, Vincent Martin, Philippe Plat, Bernard Caillon, Jacky Sureau, Jean-Claude Rocher, Patrice Demuth, Odile Rochard et Olivier Jennequin,

Absente:

Représentés : Sophie Grégoire par Jacky Sureau

Valérie Rioux par Bernard Baudinière

Quorum atteint. Les votes portent sur 14 voix

Secrétaire de séance : Pascal Faideau

Documents fournis:

Ordre du jour,

La séance est ouverte à 20h10

Validation du PV du 12 décembre : à venir

Délibérations

1. Délibérations modificatives suite à des opérations imprévues :

1.1 Affectation de 600 euros : depuis le compte 020 (dépenses imprévues),

vers le compte 041 (opérations patrimoniales)

1.2 Affectations de 3000 euros : depuis le compte 020 (dépenses imprévue)

vers le compte 21058 (autres installations et outillages

techniques)

Les deux délibérations sont adoptées par 14 voix pour.

2. Poursuite du débat sur les orientations budgétaires 2019

Suite à la consultation réalisée auprès de l'ensemble des membres du Conseil municipal et, en fonction des réponses, le classement des projets s'effectue comme suit :

- 1- Fin d'aménagement du 1er étage de la Mairie (reste à réaliser)
- 2- Fin de la rénovation des ouvertures de la salle Delaunay
- 3-Rénovation de la salle des Linarois et aménagement des anciens vestiaires en locaux de stockage
- 4- Fin d'aménagement des toilettes a côté de la médiathèque (reste à réaliser)
- 5- Système de chauffage de la mairie : installation tout électrique
- 6- Création d'un parking à vélos à proximité du City stade
- 7- Fin de l'aménagement de l'intérieur du cimetière
- 8- Sécurisation des ateliers municipaux
- 9- Aménagement paysagé des abords du City stade
- 10- Rénovation du monument aux morts
- 11- Rénovation des façades de la Mairie (scinder le projet en deux étapes)
- 12- Aménagement de l'intérieur du cimetière
- 13- Rénovation du monument rue du Calvaire
- 14- Informatique médiathèque
- 15- Vidéo surveillance

Précisions:

Le projet de renouvellement du pc de la Médiathèque sera reporté, puisque celui-ci date de 2015 et devra s'inscrire dans le plan de renouvellement des équipements informatiques de la Commune.

Le projet de vidéo surveillance n'est, lui, pas retenu au vu du coût trop important.

Le projet sur l'installation des poteaux d'incendie dans certains des lieux-dits de Liniers sera remis aux débats en partenariat avec Eaux de Vienne (pour la partie qui concerne l'adduction), le SDIS, et Format incendie.

Il reste maintenant à réaliser le chiffrage de ces différents projets puis, en fonction de la masse budgétaire disponible pour 2019 (lorsque tous les comptes de 2018 seront arrêtés), à prendre les décisions définitives.

Monsieur le Maire apporte une précision : Grand Poitiers ne donnera plus, comme cela a été le cas en 2018, d'allocation de solidarité.

Fin de séance 21h45

Signé: Pascal FAIDEAU